

COMMUNE DE CHASSIERS

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 27 JUIN 2023 A 18 HEURES A LA MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 19 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de juin, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de CHASSIERS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire, Hélène MOUTERDE

NOM	PRENOM	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION	ABSENTS EXCUSES	ABSENTS
MOUTERDE	Hélène	α			
HERNANDEZ	Christian	α			
CHARRIER	Nicolas	α			
MOLLEN	Dominique	α			
RAPHANEAU	Amaël	α			
FERRIER	Alain	α			
KOB	Wilfrid	α			
PAOLI	Muriel		Murielle COURTHIAL		
HARDOUZ	Malika				α
SUERINCK	Guillaume			X	α
MONTARDRE	Marie		Nicolas CHARRIER		
KNOCKAERT	Jean-Marie				
AUDREN	Sabine				X
COURTHIAL	Murielle	α			
KRASOUSKY	Laure			α	

Le maire ayant ouvert la séance et l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal

Secrétaire de séance :

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations

I - Délibérations

1. Dossier subvention conseil départemental : Atout ruralité (Les Peyrières - Route de Coulens/impasse de la combe de Bosquet - Impasse San Sablou)
2. Dossier subvention : Fonds vert pour le filet à macrodéchets
3. Intervention de Musique à l'école
4. Demande de subvention du collège la Ségalière pour un voyage à PARIS (des élèves ont obtenu un prix de meilleur média scolaire, Médiatiks)
5. Participation des communes environnantes à la Piscine Perle d'Eau pour les enfants scolarisés à l'école de CHASSIERS
6. Achat étrave neige par le Syndicat Intercommunal de Voirie et Travaux Annexes
7. Aménagement paysager des espaces verts du village avec des stagiaires du CFPPA UFA d'Olivier de Serres à MIRABEL (automne 2023)
8. Délibération de régularisation pour la pose de la vidéo protection des caméras (école et château de la Vernade)
9. Emplacement réservé parcelle D 3100 D 3102 (levée de réserve)
10. Acte consorts GIRAUD (acte en la forme administrative)

II- Informations diverses

Compte-rendu au conseil municipal des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoirs (article L 2122-23 du C.G.C.T)

Madame le Maire accueille Laure KRASOUSKY.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 mai 2023

Le procès-verbal du 16 mai 2023, par **11 VOIX POUR**, **1 VOIX CONTRE** et **1 ABSTENTION** est approuvé.

I - DELIBERATIONS

1 - DOSSIER SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL : ATOUT RURALITE (LES PEYRIERES - ROUTE DE COULENS/IMPASSE DE LA COMBE DE BOSQUET - IMPASSE SAN SABLOU)

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Nicolas CHARRIER, adjoint en charge de la voirie. Monsieur CHARRIER informe le Conseil Municipal de travaux de voirie, aux Peyrières, route de Coulens, Impasse de la Combe du Bosquet et Impasse de San Sablou. Le coût estimatif s'élève à 35 868.72 €. Une subvention peut être demandée dans le cadre d'Atout Ruralité du Conseil Départemental au taux de 40 %, soit 14 347.48 €.

Après discussion, par **11 VOIX POUR**, **1 VOIX CONTRE** et **1 ABSTENTION**, le conseil municipal

- **Accepte** les travaux de voirie
- **Autorise Madame le Maire** à solliciter une subvention dans le cadre d'Atout Ruralité 07.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	1	1

2 - DOSSIER SUBVENTION : FONDS VERT POUR LE FILET A MACRODECHETS

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Nicolas CHARRIER. Il s'agit de l'installation d'un filet de rétention des macrodéchets pour un montant de 5 702.69 € H.T.

Après discussion, par . VOIX POUR, .. VOIX CONTRE et .. ABSTENTIONS, le conseil municipal

- **Accepte** l'acquisition
- **Autorise Madame le Maire** à solliciter une subvention sur le fonds vert.

.....
.....
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
	/	/

3- INTERVENTION DE MUSIQUE A L'ECOLE

Madame le Maire donne lecture d'un courriel de Madame la Directrice de l'Ecole.

Jusqu'à cette année, les séances d'éveil musical étaient organisées par le Département, Ardèche Musique et Danse. Le coût de cette prestation est de 624 € TTC hors déplacement par classe. L'intervenante sera Amélie ROCHETTE de LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.

Après discussion, par . VOIX POUR, .. VOIX CONTRE et .. ABSTENTIONS, le conseil municipal approuve la proposition de Madame le Maire.

.....
.....
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
	/	/

4- DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE LA SEGALIERE POUR UN VOYAGE A PARIS (DES ELEVES ONT OBTENU UN PRIX DE MEILLEUR MEDIA SCOLAIRE, MEDIATIKS)

Madame le Maire donne lecture du courrier en date du 07 juin de Monsieur LEVESQUE professeur d'histoire géographie du Collège la Ségalière. Le club média scolaire a été récompensé dans le cadre du concours national de média scolaire Médiatiks. Du 10 juin au 12 juin 2023, 11 élèves sont montés à PARIS pour récupérer le prix du concours.

Pour financer ce court séjour, une subvention est demandée à la collectivité. Deux enfants chassiérois sont concernés : Lisy NOHARET et Alicia SOBOUL

Madame le Maire propose d'allouer la somme de 100 € par élève

Après discussion, par . VOIX POUR, .. VOIX CONTRE et .. ABSTENTIONS, le conseil municipal approuve la proposition de Madame le Maire.

.....
.....
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	/	/

5- LA PERLE D'EAU - PARTICIPATION AUX CHARGES DES CYCLES « PISCINE » ENTRE LES COMMUNES D'ACCUEIL SCOLAIRE ADHERENTES AU SMAM ET LES COMMUNES DE RESIDENCE DES ELEVES NON ADHERENTES AU SMAM

Madame le Maire donne lecture des mises en demeure à payer pour les communes de CHAZEAX - PRUNET et MONTREAL AUBENAS LAVILLEDIEU VINEZAC, communes de résidence des élèves non-adhérentes au SMAM « La perle d'Eau. Durant plusieurs années scolaires, les enfants scolarisés à l'école de CHASSIERS ont bénéficié de l'accès à la piscine dans le cadre scolaire.

ANNEE SCOLAIRE	COMMUNE	MONTANT
2016-2017	CHAZEAX	123,87 €
2016-2017	PRUNET	123,87 €
2017-2018	CHAZEAX	123,05 €
2017-2018	PRUNET	246,10 €
2018-2019	MONTREAL	125,18 €
2019-2020	AUBENAS	384,99 €
2019-2020	CHAZEAX	757,98 €
2019-2020	LAVILLEDIEU	128,33 €
2019-2020	MONTREAL	126,30 €
2019-2020	PRUNET	1 010,64 €
2019-2020	VINEZAC	128,33 €
		3 278,64 €

Ces sommes vont être appelées à chaque collectivité concernée.

Par .. VOIX POUR, .. VOIX CONTRE, .. ABSTENTION, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à solliciter les communes concernées.

..... Renouveler en octobre ..
.....

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	/	/

6-ACHAT ETRAVE NEIGE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE ET TRAVAUX ANNEXES

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Nicolas CHARRIER. Madame le Maire donne lecture d'un courriel du Syndicat Intercommunal de Voirie et Travaux Annexes. Il propose de racheter l'étrave et la lame neige au prix de 1 000€.

.....
.....
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	/	/

7- AMENAGEMENT PAYSAGER DES ESPACES VERTS DU VILLAGE AVEC DES STAGIAIRES DU CFPPA UFA D'OLIVIER DE SERRES A MIRABEL (AUTOMNE 2023)

Madame le Maire cède la parole à Amaël RAPHANEAU en charge de ce dossier.

Le CFFPPA-OFA Olivier de Serres, situé à MIRABEL, propose une formation en paysage le CAP a « jardinier paysagiste ». Dans ce cadre, nos apprentis et stagiaires de formation continue réalisent les aménagements paysagers.

Le 24 mai 2023, Madame le Maire et moi-même avons rencontré Monsieur Philippe REIBAUD, formateur du Centre de Formation professionnelle et de promotion agricole. Trois sites ont été retenus autour de la mairie, la cour de la Castagnade et le jardin de la cure : plantation - taille - reprise de la pergola du jardin de la cure.

Ce dernier nous a expliqué le principe de la formation des élèves et la possibilité de réaliser un chantier pédagogique de quelques jours sur CHASSIERS. L'intervention est gratuite. Une indemnité est demandée pour

les frais de déplacement, repas (pique nique), une étude préalable. La collectivité aura à sa charge la fourniture des végétaux.

Par .. VOIX POUR, .. VOIX CONTRE, .. ABSTENTION, le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire

.....
.....
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	/	/

8-DELIBERATION DE REGULARISATION POUR LA POSE DE LA VIDEO PROTECTION DES CAMERAS (ECOLE ET CHATEAU DE LA VERNADE)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des caméras ont été posés à la mairie, au château de la Vernade, à l'école et à l'atelier communal dans le cadre de la protection des bâtiments communaux... Deux Caméras ont été installées au château de la Vernade, 02 école..

Par .. VOIX POUR, .. VOIX CONTRE, .. ABSTENTION, le Conseil Municipal accepte l'installation de l'ensemble de ces caméras de vidéo protection sur les bâtiments communaux.

.....
02 caméras à l'école
.....

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	/	/

9-EMPLACEMENT RESERVE PARCELLE D 3100 - D 3102 (LEVEE DE RESERVE)

Madame le Maire rappelle la délibération du 27 novembre 2019. le Conseil Municipal avait renoncer à une partie de l'emplacement réservé N° 28, indiqué dans le Plan Local d'Urbanisme de décembre 2013. Suite à un bornage, les numéros ont été modifiés. Une délibération est nécessaire pour confirmer la renonciation à l'emplacement réservé sur la parcelle D 3102.

Par .. VOIX POUR, .. VOIX CONTRE, .. ABSTENTION, le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire

.....
.....
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	—	—

10 - ACTE CONSORTS GIRAUD (ACTE EN LA FORME ADMINISTRATIVE)

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Nicolas CHARRIER. Ce dernier rappelle la délibération du 09 novembre 2021 où il avait été décidé d'acquérir les terrains appartenant aux consorts GIRAUD.

Dans le but d'aménager le carrefour de Béthanie, la collectivité souhaite acquérir l'emplacement réservé, numéro 6, à Landes, pour une superficie de 19 ares 74 ca, au prix de 1 € le m², appartenant aux consorts GIRAUD.

Par .. VOIX POUR, .. VOIX CONTRE, .. ABSTENTION, le Conseil Municipal

- Accepte l'achat de terrain à 1 € le m², soit 1 974 €
- Autorise Madame le Maire à signer l'acte en la forme administrative avec les consorts GIRAUD
- Et désigne le premier adjoint, Monsieur Christian HERNANDEZ-MARTINEZ pour signer l'acte et en cas d'absence de Monsieur HERNANDEZ, Monsieur Nicolas CHARRIER

.....
.....
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	—	—

II - INFORMATIONS DIVERSES

✦ COMPTE-RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA PRESENTE DELEGATION DE POUVOIRS (ARTICLE L 2122-23 DU C.G.C.T.)

Madame le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Madame le Maire par les délibérations du Conseil Municipal de CHASSIERS en date du 09 juin 2020 et du 09 novembre 2021,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Madame le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget du 01 mai 2023 au 20 juin 2023

Le 10 mai 2023 : signature du devis de BUREAU SERVICE DIFFUSION INTERNATIONAL à ALLAUCH pour la reliure des registres des délibérations et arrêtés pour la somme de 985.56€ TTC

Le 17 mai 2023 : signature du devis de PLANCHER ENVIRONNEMENT à LAVILLEDIEU pour d'un bac d'ordures ménagères d'un montant de 312 € TTC

Le 22 mai 2023 : signature du devis de ABP IMAGES SERVICES à SAINT ETIENNE DE FONTBELLON pour la l'impression des invitations Pot de départ à la retraite de Mme BLACHERE d'un montant de 108.60 € TTC

Le 23 mai 2023 : signature du devis de SUD BUREAU pour l'achat des calculatrices offertes aux élèves de CM2 d'un montant de 311.22 € TTC

Le 23 mai 2023 : signature du devis des ETABLISSEMENTS AYGLON à LAURAC EN VIVARAIS pour la fourniture et la pose du revêtement d'une salle de classe d'un montant de 4993.51 € TTC

Le 23 mai 2023 : signature du devis de SOLEUS à VAULX EN VELIN pour le contrôle des équipements sportifs et récréatifs d'un montant de 258.00 € TTC

Le 31 mai 2023 : signature du devis de SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE ET TRAVAUX ANNEXES à MONTREAL pour la construction de chaussée San Sablou d'un montant de 4140.00€ TTC

Le 7 juin 2023 : signature du devis de HYGIENE ECOLOGIQUE à AUBENAS pour le nettoyage des salles de fêtes et la Castagnade d'un montant de 192.00 € TTC

Le 9 juin 2023 : signature du devis de SYNDICAT DES EAUX DE LA BASSE ARDECHE à LARGENTIERE pour

la pose d'un poteau incendie à Landes d'un montant de 3 584.94 € TTC

Le 19 juin 2023 : signature du devis de METALLERIE FABRE JORIS à BERRIAS ET CASTELJAU pour l'installation d'une pergola au bistrot Ver'o'Tof d'un montant de 10584 € TTC

8) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières

Vente d'un terrain au premier cimetière emplacement 216

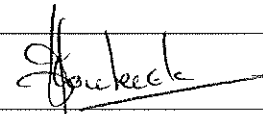

15°) D'exercer au nom de la commune le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du Code de l'Urbanisme du mois du 01 mai au 20 juin 2023

Renonciation du droit de préemption sur plusieurs immeubles :

- Le 5 juin 2023 : Déclaration d'Intention d'Aliéner par Maître Françoise BOIX-LEYNAUD notaire à VILLENEUVE DE BERG- (07) pour les parcelles B6 B10, B1213, B704, B706, B703, B1307
- Le 16 juin 2023 : Déclaration d'Intention d'Aliéner par Maître Jessica MARCY notaire à LES VANS (07) pour les parcelles A119, A134, A135
- Le 16 juin 2023 : Déclaration d'Intention d'Aliéner par Maître Karelle SEGUIN-VALLET notaire à LARGENTIERE (07) pour la parcelle D 3117

Séance levée à 19h00

Suivent les signatures

FONCTION	NOM	PRENOM	SIGNATURE
MAIRE	MOUTERDE	Hélène	
SECRETAIRE DE SEANCE	Counthéal	Thièrre	

Edité le 26 juin 2023 - version définitive MAB